RANDO-L’ISLE

**Compte-rendu de réunion du conseil d’administration du 1er mars 2022**

*Rédigé par : Nathalie HURSON le 23/03/2022*

*Membres du CA présents :*

Claude Bergès, Régis Blanc, André Brioude, Dominique Catot, Bernadette Décor, Odile Delapeyrière, Jean-Marie Fraselle, Sylvia Frisano, Jean-Claude Gabriel, Nathalie Hurson, Joëlle Merlin, Gisèle Pascal-Olivier

*Invités :* Didier Betored, Christian Chafiol, Robert Doche, Xavier Guéraud, Monique Julien, Jean-Jacques Lefebvre, Laurence Mogenet, Marc Pinetti, Michèle Vasseur

*Membres excusés du CA* : André Bouzon, Jean-LouisjPeignien, Jean-Louis Viel

*Invités excusés :* Monique Amstuz, Gérald Lenadier, Alain Lunel

*Diffusion* : Adhérents

*Prochaine réunion du CA et préparation programme* : **mardi 31 mai** 2022 à 18h à l’espace associatif.

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

1. **Ordre du jour de ce conseil**

⮚ Point adhésions

⮚ Le covoiturage

⮚ L’anniversaire du club

⮚ Point formations / animateurs

⮚ Point séjours

⮚ Questions diverses

⮚ Préambule à la préparation prochain programme

⮚ Date prochaine réunion programme et CA

1. **Point adhésions** par Nathalie

Les adhésions à ce jour : Nombre total d’adhérents : 191 (9 adhérents de + qu’au dernier CA, 2 renouvellements et 7 nouveaux en 2 mois)

Rq du Président : nous avions terminé l’année passée avec 196 adhérents, nombre que l’on devrait attendre cette année.

1. **Le covoiturage** par Claude

Tout le monde a noté que l’essence est de plus en plus chère ; Il devient donc nécessaire de modifier le calcul du covoiturage, c’est-à-dire le montant financier que chaque passager transporté règle au conducteur qui prend sa voiture pour se rendre sur le parking de départ d’une randonnée ;

Jusqu’à présent, le calcul était le suivant : 0,045 centime du kilomètre, auquel on ajoute systématiquement 2€ de frais fixes (assurance de la voiture, usure, …) ;

Claude propose d’augmenter d’environ 20% le kilomètre, en passant à 0,055 centime du kilomètre ;

Est-ce que le CA est d’accord pour augmenter, et si oui, de combien ?

Les 2 propositions sont mises au vote, et acceptées à l’unanimité par les membres du CA présents ;

Odile, Jean-Claude et Sylvia se chargeront de modifier la formule de calcul sur le catalogue des randonnées du club proposé aux animateurs, afin de modifier les montants du covoiturage dès le prochain programme.

1. **L’anniversaire du club** par Claude

Cela a fait 15 ans au mois de février que le club Rando L’Isle a été créé ; Belle occasion de se retrouver pour fêter cet anniversaire ;

La difficulté reste de trouver une salle pouvant accueillir une centaine de personnes ;

Comme en 2020 lorsqu’on avait prévu de fêter la fin de la saison, Bernadette propose de réserver la salle de son école, à Monteux ; Aucune date n’est cependant disponible en mai ou juin, elle a donc préréservé la date du samedi 1er octobre, et va se renseigner sur le nombre maximum de personnes pouvant dîner assises dans cette salle ;

De son côté, Claude prévoit de se renseigner sur le château de Saumane.

1. **Point formation / animateurs** par Régis

On accueille un nouvel animateur dans l’équipe : Robert DOCHE, diplômé animateur de randonnée par la FFR depuis de nombreuses années déjà, et qui souhaite se positionner plutôt sur les randos ZEN ; Bienvenue dans l’équipe, Robert !

1. **Point séjour** par Claude

⇨ 2 séjours sont déjà complets : Agay dans le massif de l’Estérel et Cauterets dans les Pyrénées ;

⇨ Lors du précédent CA, la proposition visant à réserver 5 places aux adhérents n’ayant jamais participé à un séjour, et ce, pendant quelques semaines, avait été adoptée ; Les personnes concernées en ont-elles profité ?

Oui : 3 « nouveaux » au Sauze, 6 à Agay, 2 en Chartreuse, 1 dans les Pyrénées et 2 en Auvergne ; une dizaine de personnes (certaines se sont inscrites à plusieurs séjours) ont donc pu bénéficier de cette mesure, et avoir ainsi l’opportunité de participer à un séjour.

Rappel de **la procédure d’inscription à un séjour** :

* Envoyer 1 mail d’inscription au séjour avec 2 adresses destinataires : celle de l’association ([association@rando-lisle.fr](mailto:association@rando-lisle.fr)) et celle de l’animateur organisateur ; c’est l’ordre d’arrivée de ce mail qui déterminera la place sur la liste d’inscription, éventuellement sur la liste d’attente si le séjour est complet ;
* Envoyer ou remettre la fiche d’inscription du séjour (qui se trouve sur le site à l’onglet séjour) à l’animateur organisateur
* Envoyer ou remettre le chèque d’acompte au trésorier, Dominique CATOT,

81 Chemin de St Jean, 84800 LAGNES

En précisant bien le nom du séjour au dos du chèque.

MERCI de respecter cette procédure, afin de faciliter l’inscription aux séjours, devenue complexe en raison de leur nombre et du nombre d’adhérents intéressés.

1. **Questions diverses**

Question d’un animateur : serait-il possible de demander au club de rajouter, dans ses statuts, une phrase sur l’interdiction d’évoquer, au sein du club, toute question politique ou religieuse ?

La position du CA est la suivante : L’animateur, dans le cadre de sa fonction, peut et doit intervenir, dès le début d’un sujet clivant, lorsque les paroles deviennent excessives, et génèrent un manque de respect des autres participants.

En outre, Régis, responsable des animateurs, leur rappelle qu’il est important, à la fin de chaque rando, d’envoyer un message rapide au président et à lui-même, pour dire que tout s’est bien passé, mais aussi dans lequel tout problème, d’ordre physique comme une blessure, ou autre, comme un comportement ayant entraîné l’intervention de l’animateur, est signalé, afin que les responsables du club soient au courant directement plutôt que par les « on dit ».

1. **Préambule à la préparation du prochain programme** par Régis

* Concernant la Marche Nordique :

⭢ D’après le retour des animateurs de MN sur leurs disponibilités, il y aura peu, voire très peu d’animateurs certains samedis ;

⭢ Pour les mois d’avril, mai et juin, une séance de MN sera à nouveau proposée le mardi soir de 18h (sur site) à 20h, la 1ère sera le Mardi 5 avril ; il n’y aura pas d’initiation le mardi soir ;

⭢ La séance délocalisée de fin de saison en MN se fera le samedi 18 juin à Mormoiron ;

⭢ Pour ce qui est des différents sites de départ de la MN, Régis reprendra ceux du trimestre précédent ;

⭢ La MN longue, proposée depuis le mois de novembre, à raison d’1 par mois, de 3h environ pour une quinzaine de kilomètres, semble intéresser une dizaine de personnes par séance, et sera donc reconduite sur le prochain programme ;

⭢ A partir du 1er juin, la séance de MN du samedi débutera à 8h30 sur site ;

⭢ RAPPEL : l’heure du rendez-vous notée sur le programme est l’heure du début de la séance.

* Concernant la Randonnée :

⭢ Dès le 1er juin, les randonnées du mercredi seront à faire le matin, avec un retour aux voitures pour le pique-nique ou juste après ;

⭢ Dès le 1er juin, les randos ZEN du lundi partiront au plus tard à 8h30 ;

Réactions et discussions sur ces deux règles édictées par les responsables des randonnées : Jean-Jacques s’étonne que le club puisse imposer des horaires de départ, ce à quoi d’autres répondent que ce changement d’horaires pour les mois de juin et septembre s’impose en raison du réchauffement climatique, qui entraine une hausse des températures sur ces 2 mois dans notre région provençale ;

Jean-Jacques, en désaccord avec ces règles, se désolidarise de l’équipe, et annonce qu’il ne guidera pas de randos le mercredi pendant les mois de juin et septembre

⭢ 4 dates particulières : les 10 et 24 avril, 12 et 19 juin sont des dimanches d’élections, présidentielle et législative ; pour permettre à chacun de voter, et parce que les bureaux de vote des villages n’ouvrent pas tous à 8h, les départs des randos se feront à 9h du parking d’Intermarché ;

⭢ Le mercredi 15 juin sera proposée une rando à la journée sur la Côte Bleue, avec un retour par le petit train, qui a réouvert ;

1. **Date prochaines réunions**

Conseil d’Administration et Réunion des animateurs pour construire le programme des mois de septembre et octobre : mardi 31 mai à 18h à la salle des Associations, sous réserve de disponibilité de la salle.

Le Président Le Vice-Président La secrétaire Le trésorier